



TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT DU CHEF DE LA DIVISION RENFORCEMENT DES CAPACITES DES ACTEURS

I. CONTEXTE DU RECRUTEMENT

L'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP) est créée par l'Ordonnance n°2018-594 du 27 juin 2018, ratifiée par la loi n°2020-484 du 14 août 2020 portant création, organisation et fonctionnement de l'Institution.

Conformément aux dispositions de l'Ordonnance ci-dessus citée, l'ANRMP en tant qu'organe de régulation du système de la commande publique, assure les missions de définition des politiques, de formation, de traitement des recours, de gestion des sanctions, d'audits de la passation et de l'exécution des marchés publics et d'études dans le domaine de la commande publique.

Les missions de définition des politiques et de formation se déclinent en des activités suivantes :

- Évaluer les politiques et les actions de formation ;
- Conduire les réformes du cadre réglementaire, institutionnel et des outils de passation et de gestion de la commande publique ;
- Définir et mettre en œuvre des stratégies de renforcement des capacités et de professionnalisation des acteurs de la commande publique ;
- Définir et mettre en œuvre des stratégies de professionnalisation des acteurs de la commande publique.

Ces activités sont planifiées, préparées et mises en œuvre par le Département de Définition des Politiques et Formation (DDPF), l'un des départements du Secrétariat Général.

Le Département de Définition des Politiques et Formation (DDPF) comprend deux (2) Divisions : la Division des Evaluations des Politiques et des Réformes (DEPR) et la Division des Renforcements des Capacités des Acteurs (DRCA). Les Divisions sont des services techniques dirigés par des Chefs de Division.

Au titre de l'année 2024, l'ANRMP prévoit le recrutement du Chef de Division des Renforcements des Capacités des Acteurs (DRCA) au sein du Département de Définition des Politiques et Formation (DDPF).

II. DESCRIPTION DU POSTE

- **Titre du Poste** : Chef de Division Renforcement des Capacités des Acteurs
- **Objectif du Poste** : Assurer le renforcement des capacités des acteurs de la commande publique
- **Lieu de Travail** : Siège de l'ANRMP sis à la Riviera 3, Bd Arsène Usher Assouan
- **Type de Contrat** : CDI.

III. RESPONSABILITES ET TACHES PRINCIPALES

Sous la supervision du Directeur de Département de Définition des Politiques et Formation, le Chef de la Division des Renforcements des Capacités des Acteurs (CDRCA) est chargé :

- Du suivi du respect, par l'ensemble des acteurs du système, des dispositifs d'éthique et d'intégration visant à proscrire la corruption et la fraude, et à promouvoir la bonne gouvernance ;
- De la promotion d'un environnement transparent favorable au jeu de la concurrence et au développement des entreprises et des compétences nationales stables et performantes en matière de commande publique ;
- De l'établissement et du suivi de la coopération technique avec les organismes internationaux agissant dans le domaine de la commande publique ;
- De la proposition de programmes d'information et de sensibilisation des acteurs économiques sur la réglementation de la commande publique, en vue d'accroître leurs capacités ;
- De la diffusion des documents standards de gestion des procédures de la commande publique.

IV. PROFIL RECHERCHE

- **Formation** :

Être titulaire d'un diplôme d'ingénieur ou d'un diplôme universitaire de niveau bac+4 au moins, en droit, économie, gestion, sciences sociales ou équivalent

- **Expérience** :

- Avoir une expérience professionnelle d'au moins sept (7) années dans le domaine des marchés publics (préparation, passation, exécution, règlement, contrôle ou régulation des marchés publics) ;
- Avoir réalisé de trois (3) actions de sensibilisation ou de formation des acteurs de la commande publique au cours des trois (3) dernières années;

- **Compétences techniques et professionnelles :**
 - Avoir des aptitudes en matière de transmission de connaissances ;
 - Avoir d'excellentes aptitudes rédactionnelles ;
 - Avoir une bonne aptitude à former et à sensibiliser.

V. QUALITES PERSONNELLES

- Avoir l'esprit de service public ;
- Avoir le sens du dialogue et de bonnes compétences relationnelles ;
- Être rigoureux dans l'organisation du travail ;
- Faire preuve de discrétion professionnelle / respecter la confidentialité ;
- Être disponible et dynamique ;
- Être orienté résultat.

VI. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- **Date Limite de Candidature**

La date limite pour soumettre les candidatures est fixée au **12 mai 2024**.

- **Contacts pour Soumettre les Candidatures**

- Si vous souhaitez faire acte de candidature, veuillez adresser un courriel, avec pour objet obligatoire : « **Chef de la Division Renforcement des Capacités des Acteurs** » à l'adresse eyrecrutement@ci.ey.com , un dossier comprenant les éléments suivants :
 1. Un CV
 2. Une lettre de motivation avec vos prétentions salariales